

Covid-19 : lettre N°10 aux familles de St Louis - 29 mai 2020

A l'attention des familles des collégiens 4^{ème} - 3^{ème} à Saint Louis

Chers parents,

Tout d'abord, nous vous espérons tous en bonne santé et revenons vers vous aujourd'hui dans la perspective d'organiser la fin de l'année scolaire suite aux annonces du gouvernement concernant la deuxième période du déconfinement.

Nous avons organisé les conseils de classe qui se dérouleront pour tous les niveaux du 2 au 9 Juin. Les bulletins seront téléchargeables sur l'application Pronote dès que la phase d'orientation sera terminée.

En cette période complexe, les enseignants et les élèves ont relevé le défi de l'enseignement à distance en faisant de leur mieux. Nous remercions chacun pour son investissement. Toutefois, nous sommes dans l'obligation de respecter les consignes du Ministère concernant la non prise en compte dans le livret scolaire de votre enfant des notes obtenues durant le confinement pour les classes à examens (3^{ème}) et nous veillerons à étudier chaque situation avec un regard positif et bienveillant. Nous reviendrons vers vous, après les conseils de classe pour vous éclairer sur ces questions.

Afin de respecter le calendrier d'orientation du rectorat ainsi que la mise en place de la nouvelle organisation en présentiel pour les collégiens et les lycéens dans le respect du protocole sanitaire, il n'y aura aucun cours en présentiel dans l'établissement le mardi 2 juin.

Toutefois, afin de nous permettre d'organiser l'accueil des élèves dans les meilleures conditions pour le reste du mois, nous avons besoin de connaître le choix des parents d'envoyer ou non leur enfant au collège jusqu'à la fin de l'année fixée au 4 Juillet.

Les élèves les plus fragiles nous semblent prioritaires afin de permettre à l'élève de prendre confiance ou de retrouver un rythme de travail avant la rentrée 2020. Mais cet accueil en présentiel ne pourra se faire que de manière **alternée et échelonnée**.

Nous savons que ce choix est difficile pour les parents, mais la décision vous appartient et **elle doit être définitive et considérée comme un engagement** pris par respect pour les organisateurs et les enseignants.

Nous vous demandons de nous transmettre votre décision positive ou négative en complétant le formulaire ci-joint avant le lundi 1 er juin, ceci afin de pouvoir ensuite vous fournir le nouvel emploi du temps par niveau des différents groupes.

Merci de répondre au questionnaire en ligne en suivant le lien ci-dessous :
<https://forms.gle/wRUiKPU7n9fFT88F9>

Covid-19 : lettre N°10 aux familles de St Louis - 29 mai 2020

Dans l'attente de connaître votre décision, nous vous souhaitons, chers parents, une bonne fête de la Pentecôte ainsi qu'à vos proches.

Bien cordialement,

N.EDORH
Chef d'établissement